

Wiltz, le 13 octobre 2025

AVIS

Conformément à l'article 13.8 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public par affichage à la maison communale que la déclaration suivante a été présentée au Ministère de l'Environnement du Climat et de la Biodiversité (Administration de l'Environnement), en date du 08 octobre 2025:

Etablissement/Requérant : Codipro s.a.
Objet : cessation d'activités d'un atelier de travail de métaux (1/19/0233)
Emplacement : 25, Salzbaach à Wiltz

La Bourgmestre,



La Secrétaire, 

